

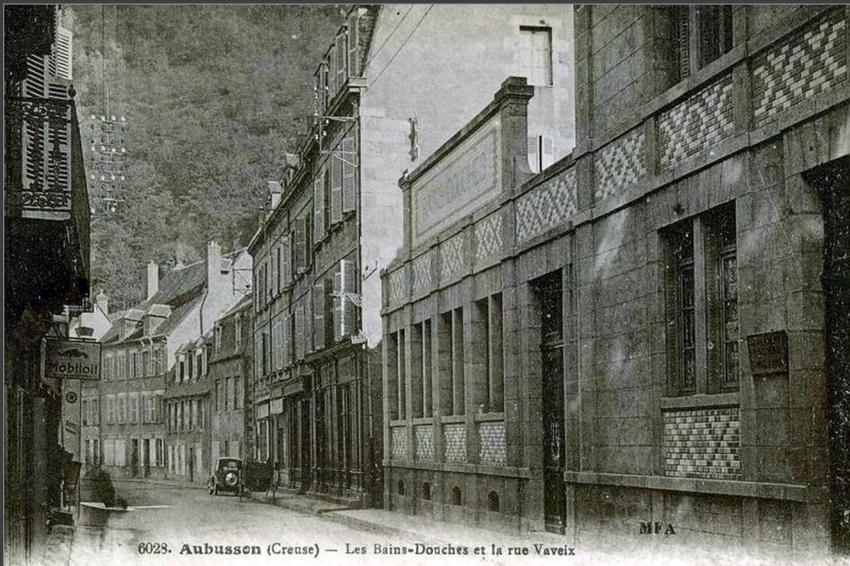
Bains-douches

12, rue Vaveix, Aubusson

1927



Vue de la façade actuelle des bains-douches (Photo Colette Aymard)



6028. Aubusson (Creuse) — Les Bains-Douches et la rue Vaveix

Vue ancienne des bains-douches en activité (photothèque Paul Colmar)



Calque de la façade du projet de construction

Architecte,
Félix Huguet, Aubusson

Entrepreneur,
M. Mazet, Felletin

Le contexte

Les bains-douches viennent compléter un programme de logements sociaux construits en 1911-1912 par la Caisse d'Épargne dans le quartier populaire Saint-Jean. Par la création de logements sociaux, cet établissement financier exerce une politique de prévoyance et de lutte contre l'insécurité et devient un acteur social de proximité indispensable. La décision de créer des bains-douches est prise en 1924. Une subvention sur les fonds du produit des jeux de 93.000 frs est accordée le 17 novembre 1924 par l'inspection générale du ministère de l'Intérieur pour ce projet s'élevant au total à 197.000 frs. Félix Huguet, architecte à Aubusson, en dresse les plans et devis le 15 avril 1924 et M. Mazet, entrepreneur de Felletin, assure les travaux de 1925 à 1927.

L'édifice

L'édifice se compose de deux bâtiments contigus. Le premier est constitué d'un simple rez-de-chaussée sur cave, sur 4 travées. Le second comporte deux étages, en plus du rez-de-chaussée, le tout sur une seule travée. L'ensemble est construit en granit du pays taillé et appareillé. Le soubassement avec les soupiraux destinés à éclairer les caves est réalisé en moellons de granit. Le rythme de la façade est fourni par la répétition de piliers droits séparant chaque travée, elle-même formée par la juxtaposition de deux baies étroites. Les piliers et jambages sont en granit. Le pilier de l'angle nord situé sur la petite ruelle piétonne adjacente est de forme légèrement arrondie dans un style plus contemporain. Chaque baie est soulignée au-dessus et au niveau de son allège par un bandeau décoratif composé d'une maçonnerie de briques vernissées sur une seule face, de couleurs bleu-vert, blanc et jaune. Le motif adopté est une frise très régulière de losanges. Les deux portes sur rue sont en chêne et dotées d'une imposte. Seul le pavillon destiné au logement du préposé est recouvert d'une toiture en ardoise d'Angers reposant sur une corniche en doucine. Les trois travées de droite du pavillon des douches étaient à l'origine chapeautées d'un attique de 1,40 m de haut où figurait l'inscription « BAINS-DOUCHES », le tout surmonté d'un bandeau en granit terminé de chaque côté par un pilastre droit très sobre. L'inscription était réalisée à l'aide de briques vernissées de la même couleur que les panneaux de la façade. Une couverture en terrasse y a été aménagée. Cet attique a aujourd'hui disparu. La terrasse est en ciment armé sur les côtés et, dans sa partie centrale, dotée d'une verrière posée sur un grand châssis fixe en fer forgé. L'importance des

baies et de la verrière sommitale garantit une luminosité maximale pour les installations intérieures et des coûts de fonctionnement réduits. La vitrerie, donnant sur les douches, est aujourd'hui remplacée.

Le pavillon assurait uniquement le logement du préposé : au rez-de-chaussée se trouvaient un vestibule, une cuisine et une salle à manger et au premier étage deux chambres donnant sur la rue Vaveix.

La porte sur la rue Vaveix donne intérieurement sur cinq marches qui permettent d'accéder au hall. Un guichet, de forme circulaire, dans l'angle sud-est, était adossé à un mur de refend et à un escalier en granit. De ce hall partaient deux couloirs parallèles : le premier à l'ouest desservait les douches des hommes et le deuxième à l'est celles des femmes. L'établissement totalise 16 douches, 8 de chaque côté, alignées le long des murs extérieurs et un wc au bout de chaque couloir. Chaque porte donne sur un espace de déshabillage, de 1,20 m de large sur 1,15 m de long, donnant chacun sur une douche individuelle de 1,20 m sur 1,20 m. L'espace est rationalisé selon les préconisations habituelles pour ce type d'établissement. L'ensemble des cloisons est réalisé en briques creuses émaillées sur deux faces de couleur blanche. Le sol est recouvert de carreaux mosaïques posés sur ciment.

Actualité

Les bains-douches, gérés par la ville d'Aubusson, ont cessé de fonctionner le 22 septembre 1969. Après quelques réaménagements intérieurs, ils abriteront jusqu'en 1988 des services des impôts. Désormais le pavillon et le bâtiment des douches sont séparés en deux propriétés différentes : le premier conserve sa fonction résidentielle initiale alors que le second est devenu un cabinet d'architecte. Aucun des équipements initiaux prévus pour la fonction « bains-douches » ne subsiste. Le bâtiment a été labellisé patrimoine XX^e siècle par arrêté du 15 février 2013.

Source :
Archives départementales de la Creuse
Archives de la Caisse d'épargne Auvergne-Limousin